



CONSEIL DE QUARTIER no 3 SECTEUR BELVÉDÈRE

COMPTE RENDU du conseil de quartier n° 3, secteur Belvédère, tenu le 12 septembre 2019 à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Val-d'Or

PRÉSENCES :

Mme Èveline Laverdière, conseillère municipale du district no. 3 et présidente du conseil de quartier
Mme Doris Blackburn, conseillère de quartier
M. Gilles Bernatchez, conseiller de quartier
M. Jean-Pierre Côté, conseiller substitut de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire d'assemblée

ÉGALEMENT PRÉSENT

M. Ian Bélanger, directeur du service Sports et plein air
M. Robert Marchand, président de la corporation des parcs et espaces récréatifs

ABSENT :

M. Gilbert Lacroix, conseiller de quartier
Mme Marie-Pier Dupuis, conseillère de quartier
Mme Madeleine Robillard, conseillère de quartier
Mme Suzanne Couture, conseillère de quartier

ASSISTANCE : 23 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Èveline Laverdière, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 05. Plusieurs citoyens sont présents pour la première fois donc elle donne un aperçu du mandat du conseil de quartier à titre informatif.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-09-10

2- Lecture de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Doris Blackburn de l'accepter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-09-11

3- Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

La présidente effectue une lecture rapide du compte rendu de la dernière rencontre. Elle donne quelques suivis :

- *Nomination du parc des Pionniers*: Il s'agit du choix de nomination concernant ce parc situé à l'intersection des rues Germain et Delorimier;

- *État des rues* : La présidente rappelle que le prochain budget sera à l'étude bientôt. Elle souhaite avoir les suggestions pour son quartier.

Il est proposé par Mme Doris Blackburn de l'adopter avec les suivis offerts.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-09-12

4- Présentation de la corporation des parcs et espaces récréatifs

Messieurs Robert Marchand et Ian Bélanger, accompagnés de Mme Céline Brindamour, tous membres de la corporation des parcs et espaces récréatifs de Val-d'Or, sont présents pour discuter de l'avenir des parcs et espaces verts dans le quartier. M. Marchand offre un aperçu du mandat de la corporation. Il glisse un mot sur les projets d'envergure qui sont en cours de réalisation, qui sont le parc du Château d'eau à Sullivan ainsi que le parc du Versant de l'Eske.

Il poursuit ensuite avec les sujets suivants :

- *Parc des Marais* : Le plan est orienté selon plusieurs pistes de réflexion telles que l'intégration des sentiers de la Côte de 100 pieds à l'aménagement d'allées de circulation piétonnière et cyclable menant à la place Agnico Eagle. Il est également question d'intégrer un concept d'arboretum (arbres de qualité et fruitiers). Le projet sera présenté en temps et lieu à l'aide d'une consultation auprès des citoyens;
- *Forêt récréative* : Depuis 2 ans, le site et ses sentiers sont totalement gérés par la Ville, en concertation avec les différents clubs sportifs utilisateurs. Un agrandissement a eu lieu récemment vers le sud pour permettre de possibles développements d'activités nautiques;
- *Réseau cyclable* : Dans les prochaines années, le réseau sera bonifié et amélioré;
- *Parc des Pionniers* : Le concept du parc sera réévalué, car la réalité du quartier a évolué. Il est question de vendre une partie du terrain (25%) qui permettrait la construction d'un immeuble à logements. Lorsque ce projet se concrétisera et que le type de bâtiment qui pourra être construit sera connu, la corporation donnera son avis au conseil municipal sur le type de parc à construire. Les résidents du secteur qui sont présents ce soir expriment le désir d'avoir un espace vert adapté à l'âge et la situation des gens du quartier qui est de plus en plus vieillissante. Ils expriment également leurs préoccupations en rapport à la construction d'un immeuble. Des rencontres d'informations se dérouleront en temps et lieu;
- *Parc Sabourin* : Le terrain étant toujours entre les mains du ministère des Ressources Naturelles jusqu'en 2025, la corporation attendra l'aval du conseil municipal à savoir quel type d'espace vert peut être aménagé lorsqu'il sera rétrocédé à la ville. Il faut noter qu'avec la présence de 2 parcs avec modules non loin (Lemoine et Kara et Kopo) une aire de jeux libres sera plutôt privilégiée. La présidente désire avoir les suggestions des citoyens;
- *Postes disponibles* : En avril prochain, des postes deviendront vacants au sien de la corporation. M. Marchand invite les gens à assister à la prochaine assemblée générale qui se déroule en avril et à poser leur candidature;

5- Varia

- **Vague d'incendie** : La présidente invite les citoyens de ne pas hésiter à dénoncer une situation qui leur semble louche.

6- Affaires nouvelles – Questions et interventions du public

Aucun sujet.

7- Date et heure de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre aura lieu au mois de novembre. La date exacte sera communiquée sous peu.

La présidente souligne aux conseillers du quartier de partager, à l'avance, les points qu'ils désirent discuter lors de la rencontre suivante, afin qu'elle puisse mieux les documenter et répondre plus précisément à leurs questionnements. Enfin, elle demande à tous de répéter leur invitation auprès d'un(e) ami(e) ou un(e) résident(e) à assister au prochain conseil de quartier en leur compagnie.

8- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant écoulé, il est proposé par M. Gilles Bernatchez de lever la séance. Il est 21 h 07

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-09-13

MARIE-ÈVE GERVAIS
Secrétaire d'assemblée